L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 13 AVRIL 1896 Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : No 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jean Marie Bégué.

No 48,292—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

Le Cottage Double

Nos 3228 et 3230 rue Laurel,

Coin Pleasant, rapportant $240 par an.

Et le Cottage Simple en Bois

No 829 rue Pleasant.

Sur le même lot de terre,

Rapportant $144 par an.

—Aussi—

Résidence-Cottage Simple

No 3117 rue Constance,

près de la rue Neuvième

Mardi, 12 mai, 1896, à midi.

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 631 rue Commune.

SOUS et en vertu de divers ordres de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, l'Hon. N. H Rightor, juge, et plus récemment d'un ordre supplémentaire daté et signé le 6 avril 1896, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, nous procéderons à vendre aux enchères publiques, MARDI, 12 mai 1896, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 629 et 631 rue Commune, la propriété ci-après décrite pour le compte de la succession ci-dessus, à savoir :

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Pleasance, Harmonie et Annonciation, mesurant 45 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 120 pieds sur la rue Pleasance dont il forme l'encoignure.

Les améliorations consistent en la Résidence Cottage double en bois avec mansarde, Nos 3228 et 3230, située à l'encoignure des rues Laurel et Pleasant, contenant trois chambres et cuisine, et chambres dans la mansarde, de chaque côté : louée pour $240 par an. Aussi, la maison de résidence seule en bois à un étage dans le fond, No 829 rue Pleasant, contenant cinq chambres ; louée pour $144 par an.

2° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations dans l'îlet borné par les rues Constance, Huitième, Magasin et Neuvième, mesurant plus ou moins 50 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 63 pieds. Les améliorations consistent en la maison de résidence seule à un étage No 3117 rue Constance, contenant vestibule et six chambres ; servant comme une résidence de famille.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance à un crédit de un et deux ans, avec intérêts de 8 pour cent par an, avec toutes les clauses usuelles de sécurité ; les acquéreurs feront les taxes de 1896, et déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant M. Voorhies, notaire. Pour plus amples renseignements, etc., voyez le plan à la Bourse.

BAYNE & ONORATO.
Propriétés Foncières, Hypothèques et Placements, 621 rue Gravier.

11 avril—11 12 13 14 21 28 mai3 à la vente

PAR BAUMGARDEN & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.—Succession de Mme Susan Catherine Arbo—No. 46,844 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Cottege No 702 avenue Napoléon coin Laurel.

PAR BAUMGARDEN & STERN—Léonard L. Stern Encanteur—Bureau No 826 rue Commune—JEUDI, 23 avril 1896 à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, signé le 10 mars 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à la vente publique, la propriété foncière suivante décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations, les droits, voies et privilèges à cela appartenant, où en quelque manière y appartenant, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 174, borné par l'avenue Napoléon, les rues Live Oak (maintenant Constance), Jena et Laurel, étant désigné comme lot numéro un, et marqué plan de L. Reizenstein, voyer, daté du 29 février 1860, annexé à un acte d'achat de la Veuve Lesseps de J. A. Guillotte, passé pardevant W. J. Castell, notaire en cette ville, le 30 avril 1860, lequel lot mesure 26 pieds de face sur l'avenue Napoléon, sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Laurel, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistent en un cottage en bois couvert en ardoises, contenant 6 chambres (béatrice), cour, citerne, etc.

Conditions—comptant ; l'acquereur assumera les taxes de 1896.

Acte de vente pardevant E Commagère, notaire, aux frais de l'acquéreur ; un dépôt de 10 pour cent comptant requis au moment de l'adjudication.

23 mars—23—avril 2 9 16 23.

ANNONCE JUDICIAIRE — Jacob Spiro et Jeannette Hirsch son épouse vs Louis Hirsch et als.—No 47,872—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. **Splendide Propriété Commerciale, ancien No 145 rue Decatur,** entre Toulouse et Jefferson.

PAR BAUMGARDEN & STERN, LEONARD L. STERN, encanteur—Bureau No 826 rue Commune — JEUDI, 16 avril 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 3 mars 1896 et signé le 9 mars 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés foncières ci-dessous décrites, à savoir :—

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent située dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Decatur, Chartres, Toulouse et Jefferson et mesurant 17 pieds 6 pouces de face à la rue Decatur par une profondeur de 74 pieds 4 pouces, portant l'ancien numéro municipal No 145 rue Decatur.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages connu comme le No 145 rue Decatur ayant quelque 4 ou 5 chambres, cuisine, chambres de servantes, gaz cour, citerne, etc., chars électriques en face, près du Marché Français, du Jackson Brewing Co, etc.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance s'il en reste à 1 et 2 ans par des billets spécialement garantis par hypothèque et liens du vendeur portant 8 0/0 d'intérêt à partir de la date jusqu'au paiement final. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1896 en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant F. J. Dreyfus, N. P., aux frais de l'acquéreur.

15 mars—15 19—avril 2 9 16

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

PROPRIETES

Rémunératrices dans les Premier et Deuxième Districts.

637

Rue Ste-Anne, la résidence et magasin briques à 3 étages. Loué $308 par an.

621

Rue des Remparts, résidence en briques à trois étages. Louée $240 par an.

419

Rue Claiborne, élégante résidence à deux étages. Louée $240 par an.

931

Rue Miro, joli cottage retiré de la rue. Loué $180 par an.

907-913

Rue Rocheblave, trois petites maisons. Louées $150 par an.

930

Rue Galvez, cottage retiré de la rue. Loué $120 par an.

1004-1006

Rue Louisa, élégante maison double. Louée $168 par an.

528

Rue Espagne, résidence à deux étages. Louée $48 par an.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau 723 (ancien No 155) rue Commune—MERCREDI, 15 avril 1896, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, 54 et 56 rue Baronne, entre les rues Gravier et Commune :

1° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District, lieu borné par les rues Espagne, Chartres, Frenchmen et Mandeville, désigné par le lot No 11, mesurant 25 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 124 pieds.

Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages, retirée de la rue, ayant quatre chambres, etc.

2° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le troisième district, lieu borné par les rues Louisa, Clouet, Kerlérec et St Claude, désigné par le No 2 et mesurant 34 pieds, 2 pouces de face à la rue Louisa par une profondeur de 94 pieds 4 pouces.

Les améliorations consistent en une maison double à un étage, ayant six chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

3° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Second District, lieu borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Dumaine et St-Philippe, se composant de trois lots, désignés par les Nos 2 et 3 et la lettre D mesurant 122 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Rocheblave sur une profondeur irrégulière d'à peu près 33 pieds 7 pouces 4 lignes vers la rue St Philippe, 31 pieds 11 pouces 2 lignes sur l'autre côté et 120 pieds dans le fond.

Les améliorations consistent en trois petites maisons avec cinq chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

4° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Deuxième District, îlet borné par les rues Galvez, Johnson, Dumaine et St-Philippe, désigné par le lot No 2 mesurant 28 pieds 9 pouces de face à la rue Galvez sur 88 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en une maison à un étage, ayant quatre chambres, hangar, citerne, puits et lieux d'aisance.

5° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Second District, îlet borné par les rues Miro, Tonti, Dumaine et St-Philippe, désigné comme lot No 12, mesurant 36 pieds 6 pouces 5 lignes de face à la rue Miro sur 193 pieds 2 pouces 2 lignes sur le côté le plus près de la rue Dumaine, 169 pieds 6 pouces 2 lignes sur la ligne vers la rue St Philippe et 38 pieds 10 pouces 6 lignes dans le fond.

Les améliorations consistent en un cottage retiré de la rue ayant quatre chambres, cuisine, galerie fermée, hangar, citerne, puits, etc.

6° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District, îlet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Conti et St Louis, désigné par le lot No 6, mesurant 20 pieds 6 pouces 3 lignes de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes

Les améliorations consistent d'une élégante résidence à deux étages, ayant quatre chambres, galeries devant et sur le côté au deuxième étage, splendide bâtisse à deux étages dans le fond avec 8 chambres, cour en pierres plates, citerne, hangar, lieux d'aisance, etc.

7° 7° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le deuxième district, îlet borné par les rues Ste-Anne, Royale, Chartres et Dumaine, désigné comme lot B, mesurant 25 pieds de face à la rue Ste-Anne sur une profondeur de 56 pied 2 pouces.

Les améliorations consistent en une splendide bâtisse en briques à trois étages, le bas étant occupé comme magasin, et les étages supérieurs comme une résidence avec 8 chambres ; bâtisse à deux étages dans le fond ayant deux chambres, hydrant, lieux d'aisance, etc

8° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Second District, îlet borné par les rues Remparts, Bassin, St Pierre et Toulouse, désigné comme lot No 7 mesurant 20 pieds de face à la rue des Remparts sur une profondeur de 60 pieds.

Les améliorations consistent en une élégante bâtisse en briques à trois étages, avec dépendances en briques à trois étages, ayant ensemble douze chambres, hydrant d'aisance, cour en pierres plates, hydrant, etc.

Termes et conditions—Un quart ou plus comptant, au gré des acquéreurs, la balance, s'il en reste, à un crédit de un, deux et trois ans par des billets portant hypothèques spéciales avec 7 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente, et toutes les clauses usuelles de sécurité dans les actes de vente. Les acquéreurs devront assumer le paiement des taxes de 1896 en plus et au delà du prix de l'adjudication, et déposer avec les encanteurs 10 pour cent de leur enchère pour lier la vente.

Acte de vente par devant C. J. Theard, notaire public aux frais des acquéreurs.

29 mars—29—avr 1 5—à date

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison à l'encan.

Mercredi, 15 Avril 1896, à 11 A. M.

Succession de Jean Marie Begue.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.—No 48,292.

EN VERTU ET CONFORMEMENT à un ordre de l'Hon. N. H Rightor, juge de la Cour ci-dessus, Division D, adressé à J. L. Onorato, daté et signé le 17 mars 1896, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, le MERCREDI, 15 avril 1896, à 11 heures A M., sur les lieux, nouveau No **3117 rue Constance, entre les rues Huitième et Neuvième,** les meubles de maison appartenant à la susdite succession, le tout d'après un inventaire enregistré.

Conditions—comptant.

BAYNE & ONORATO,
Propriétés Foncières, Hypothèques et Placements, 621 rue Gravier.

4 av—à date

PAR D. DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etalon de sang bai Tommie Shaw

16 1/2 mains de haut, 4 ans,

Sire Norval, Dame Luxury.

—Aussi—

DEUX CHEVAUX.

In Re John T. Shaw vs ses Créanciers. No 48,379—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR D. DANZIGER, encanteur—Bureau 314 Hennen Building—LUNDI, 13 avril 1896, à 11 heures A. M., aux écuries de Shaw, rue Race, entre les rues Magazine et Constance, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 31 mars 1896, dans l'affaire intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques les chevaux mentionnés ci-dessus :

Conditions—Celle-ci étant la seconde vente, les chevaux seront vendus à la plus haute enchère, sans égard au prix sur un bon de douze mois au comptant au gré de l'acquéreur. Un montant suffisant comptant dans aucun cas sera payé pour couvrir les dépenses qui seront désignées à la vente. 2 avril—2 4 6 12 13

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un bail de valeur et du droit d'occuper, etc.

P. A. Bacas et al. vs O. H. Schoenhausen et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 47,639.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 20 avril 1896, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

En face de mon entrepôt rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres—

1° Tous les droits, titres et intérêts du défendant Otto H Schoenhausen dans et au terme non expiré du bail de la bâtisse connue comme le "Union Bank Saloon", encoignure S. E. des rues Royale et Douane, dans le Second District de cette ville, et de l'usage des meubles, installations et autres articles dans le dit local comme il est détaillé dans l'inventaire annexé au bail fait par Thomy Lafon le ou aux environs du 17 novembre 1893 pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, à Otto H. Schoenhausen, par lequel le dit local a été loué à bail au dit Schoenhausen, du 1er décembre 1893 au 30 novembre 1896, pour la considération du loyer entier annuel de $3,250 pour la première année ; $3,500 pour chacune des 2e et 3e années, payable mensuellement comme il est avéré par 36 différents billets à ordre, 12 billets pour la première année de $270.83 1/3 chacun et $291.66 2/3 pour les autres 24 billets pour les 2e et 3e années de loyer étant chacun de $291.66 2/3.

2° Et en cas que le terme du dit bail non expiré ne serait pas vendu alors ou offert en vente. Le droit d'occuper le dit local et l'usage des dits meubles, installations et autres articles sur les dits lieux comme il est détaillé sur le dit bail pardevant Dreyfous, à partir de la date de la vente jusqu'au 30 novembre 1896.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.

8 avril 8 9 13 17 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations, etc. d'une pharmacie.

Finlay, Dicks & Co. vs James E. Primo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,611.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 13 avril 1896, à 11 heures A. M., dans la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Sur les lieux, à l'encoignure des rues Marais et Dauphine—Le contenu, installations, stock de drogues et marchandises, etc., de la pharmacie sur lesdits lieux, d'après inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

1er avril—1 6 10 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu et Installations, Etc., d'une Imprimerie.

Oscar Czarnowski vs Paragon Printing Co. Lim'd et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 49,943—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous désignés, le LUNDI, 13 avril 1896, à 10:30 A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Sur les lieux, nouveau No 420 rue Baronne—Le contenu, installations, presses, caractères d'imprimerie, meubles, divers, stock d'articles d'imprimerie installé dans le dit local, d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

2avil—2 6 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une vaste, très attrayante propriété de valeur améliorée

Dans le Sixième District portant le nouveau Numéro municipal 1534 rue State et formant le coin de la rue Benjamin.

A termes de crédit.

A. L. Johnson vs A. O. Pessou.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 49,182—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 mai 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les installations qui y sont attachées et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues State, Harret et Benjamin et la ligne le divisant de la propriété de la succession Burthe ; lequel dit morceau ou portion de terre fait partie de cette portion de terre désignée par la lettre B sur un dessin privé annexé à un acte de vente fait par Mme Eggerman à W. H. Hoffman, le 26 juin 1888, par acte passé pardevant J. Bendernagel, notaire public ; laquelle dite portion de terre mesure quatre-vingt dix pieds de face à la rue State sur une profondeur et face à la rue Benjamin de cent quatre-vingt-cinq pieds ; laquelle dite portion de terre forme l'encoignure des rues State et Benjamin.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions.

I. Comptant pour un montant suffisant pour payer ce qui suit :

1° Huit 25/100 dollars coût du greffier, cinq dollars coût de la copie de l'acte de vente et toutes autres dépenses qui ont pu être payées pour garder les propriétés assurées pendant ces procédures, ainsi que les charges de la vente, commissions, etc.

2° Toutes les taxes qui peuvent être dues sur la dite propriété.

3° Cinq pour cent honoraires d'avocat sur la somme de $7,500 00 et sur l'intérêt de cette dite somme à 8 0/0 par an, intérêt du 30 novembre 1894 jusqu'à la date de la vente.

4° Le montant du billet passé dû, à savoir :—la somme de mille dollars avec 8 0/0 d'intérêt par an du 30 novembre 1894 jusqu'au paiement.

II. L'acquéreur devant assumer, jusqu'au montant de son enchère le paiement des billets suivants non maturés, (garantis par hypothèques du vendeur sur la dite propriété se coordonnant avec la bille passé dû d'après un acte pardevant W. O. Hart, notaire, 30 novembre 1894, M. O., livre 518—fol 614) à savoir :—

Un billet de mille dollars dû le 2 décembre 1895 avec 8 0/0 par an d'intérêt à partir du 30 novembre 1894.

Un billet de mille dollars dû le 2 décembre 1897 avec 8 0/0 par an d'intérêt à partir du 30 novembre 1894.

Un billet de mille dollars dû le 2 décembre 1898 avec 8 0/0 par an d'intérêt à partir du 30 novembre 1894.

Un billet de mille dollars, dû le 2 décembre 1899, avec 8 0/0 par an d'intérêt à partir du 30 novembre 1894.

Un billet de mille dollars dû le 2 décembre 1900, avec 8 0/0 par an d'intérêt à partir du 30 novembre 1894.

Et un billet de quinze cents dollars dû le 2 décembre 1901 avec 8 0/0 d'intérêt à partir du 30 novembre 1894.

III. Et la balance du prix d'adjudication (s'il y en a) comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Sherif civil de la paroisse d'Orléans.

Mem : Avec le consentement du plaignant dans l'affaire ci-dessus, qui est porteur de l'hypothèque entière de $7,500, ci-forclose, l'acquéreur aura le privilège de payer le prix entier de l'adjudication *comptant.*

4 avril—4 10 17 24—17 mai

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 49,159, Division B—H. Mumme, Jr., vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Henry Mumme, Jr., soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant T. G. Spitzfaden, notaire public, commençant VENDREDI, 24me jour d'avril 1896, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que B. Bruen, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle Orléans, 19 mars 1896.

[Signé] FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme : JAS. D. RANKIN,
21 mars—21—avril 6 24 Député-Greffier.

Joseph L. Dugas vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,730—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Victor Manbertet, shérif civil, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

A. V. FLOTTE,
9 avril—9 13 18 Greffier.

Samuel Tappins Wooden Ware Co. vs Pittsburg Pickling & Mfg Co, Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 47,886—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par N. G. Skipwith et J. T. Furves, receveurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

A. V. FLOTTE,
11avril—11 15 20 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 49,007—Charles Schmidt vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire soit et est acceptée par la Cour au bénéfice de tous ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John G. Eustis, notaire public, à son bureau No 914 Hennen Building, en cette ville, commençant LUNDI, le 13me jour d'avril 1896, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et pour élire un syndic, déterminer la vente des propriétés rendues par le pétitionnaire, fixer les termes et conditions de la vente et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du pétitionnaire soient suspendues, et que Henry Garland Dupré, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents en cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 10 mars 1896.

[Signé] F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme : JAS. D. RANKIN,
11 mars—11 28—avril 13 Député-Greffier.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Benjamin Conyers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 5,643—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par William Grant, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
5avril—5 9 14 Greffier.

Succession de Milton Sparks.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 47,599—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Louer Sparks, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE,
5 avril—5 9 14 Greffier.

Succession de Mme Chas. Weishaar.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 48,793—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles G. Weishaar, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE,
10avril—10 14 19 Greffier.

Metropolitan Bank vs New Orleans Brewing Association

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47,534—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par A. G. Ricks, receveur de la New Orleans Brewing Association, pour le mois de décembre 1895 de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds d'attribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
10 avril 10 14 19 Greffier

Succession de Vira Bailey, Veuve de Richard Terrell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 47,890—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Cordelia Terrell, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
11 avril—11 15 20 Greffier.

Succession de Jules P. Couret.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 48,446 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve H. E. Couret, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
7 avril—7 11 16 Greffier.

PAR'OIDIUM

(Pas poison !)

Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.

Puissant destructeur des poux des potiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.

Le *Par'oidium Extract*, est un désinfectan sanatif, détruisant les punaises, les coquerelles et leurs œufs, les fourmis, etc., etc.

Une boîte d'échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 20 cents à M. F. C. Boucher, Saint Paul, Minnesota.

Agents demandés partout.

Proclamation.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS,
HÔTEL DE VILLE, 11 avril 1896.

Conformément aux exigences de la section XI, de l'Article 181 de la session de 1894 Assemblée Générale de la Louisiane, avis public des limites des WARDS, les Precincts et polls respectifs dans chaque precinct pour l'élection qui aura lieu dans cette ville le MARDI, 21 avril 1896, sont par le présent officiellement désignés et la proclamation publique en est faite comme suit :

Limites des Precincts et situation des Polls.

PREMIER WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Tchoupitoulas, comprenant la rive du fleuve, de Thalie à Felicité ; No 1668 Tchoupitoulas.

Deuxième Precinct—Du côté des bois de Tchoupitoulas au côté du fleuve de St-Thomas, de Thalie à Felicity ; No 636 Orange.

Troisième Precinct—De St-Thomas à Annonciation, de Thalie à Felicity ; No 1508 Annonciation.

Quatrième Precinct—D'Annonciation à Constance, de Thalie à Felicity ; coin Constance et Race.

Cinquième Precinct—De Constance à Magazine, de Thalie à Felicity ; coin Orange et Constance.

Sixième Precinct—De Magazine à Prytania, de Thalie à Felicity ; No 1134 Melpomène.

Septième Precinct—De Prytania à Carondelet, de Thalie à Felicity ; No 1630 Melpomène

Huitième Precinct—De Carondelet à Dryades, de Thalie à Felicity ; coin Terpsichore et Baronne.

Neuvième Precinct—De Dryades à Franklin, de Thalie à Felicity ; coin Melpomène et Dryades.

Dixième Precinct—De Franklin à Freret, de Thalie à Felicity ; coin Lilbe te et Felicité.

Onzième Precinct—De Freret à Claiborne, de Thalie à Felicity ; coin Magnolia et Melpomène.

DEUXIEME WARD

Premier Precinct—Du Fleuve à Tchoupitoulas, de Julie à Thalie ; No 1008 Tchoupitoulas.

Deuxième Precinct—De Tchoupitoulas à Annonciation, de Delord à Thalie ; coin Tchoupitoulas et Calliope.

Troisième Precinct — De Tchoupitoulas à Camp, de Julie à Delord ; No 928 rue Magazine.

Quatrième Precinct — D'Annonciation à Camp, de Delord à Galennie ; Magazine, entre Foyl farré et St-Joseph.

Cinquième Precinct — D'Annonciation à Camp, de Galennie à Thalie ; Galennie, entre Constance et Magazine.

Sixième Precinct—De Camp à Carondelet, de Julie à Calliope ; Carondelet et Avenue Howard.

Septième Precinct—De Calliope à Thalie, de Camp à Carondelet ; No 1108 (nouveau numéro) Carondelet près de Calliope.

Huitième Precinct—De Carondelet à Baronne, de Julie à Thalie, No 808 avenue Howard.

Neuvième Precinct—De Baronne à Franklin, de Julie à Calliope ; coin Calliope et Dryades.

Dixième Precinct—De Calliope à Thalie, de Baronne à Franklin ; terrain de ville, Erato entre Baronne et Dryades.

Onzième Precinct—De Franklin à Howard, de Delord à Thalie ; coin Liberté et Erato.

Douzième Precinct—De Delord à Thalie, de Howard à Magnolia ; coin Erato et Sud Robertson.

Treizième Precinct—De Magnolia à l'avenue Carrollton, de Delord à Thalie ; No 1226 Willow.

TROISIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à la rue Magazine, de Canal à Julie ; coin Notre Dame et Tchoupitoulas.

Deuxième Precinct—De Magazine à St-Charles, de Canal à Julie ; bâtisse de la Librairie, Camp, près Lafayette.

Troisième Precinct—De St-Charles à Dryades, de Canal à Poydras ; No 218 Dryades.

Quatrième Precinct—De Dryades à Julie, de St Charles à Dryades ; No 548 (nouveau numéro) Dryades.

Cinquième Precinct—De Dryades à Bassin, de Canal à Poydras ; 229 rue Poydras.

Sixième Precinct—De Poydras à Julie, de Dryades à Bassin ; 643 (nouveau numéro), rue Dryades.

Septième Precinct—De Bassin à Liberté, de Canal à Poydras ; coin Avenue Tulane et Bassin

Huitième Precinct—De Poydras à Julie, de Bassin à Liberté, 728 Franklin.

Neuvième Precinct—De Liberté à Claiborne, de Julie à Poydras ; 1626 Lafayette.

Dixième Precinct—De Poydras à l'Avenue Tulane (Commune), de Liberté à Claiborne ; 547 Clara.

Onzième Precinct—De l'Avenue Tulane (anciennement Commune) à Canal, de Liberté à Claiborne ; 1531 Avenue Tulane.

Douzième Precinct—De Claiborne à Johnson, de Julie à Poydras ; 1906 Lafayette.

Treizième Precinct—De Poydras à Gravier, de Claiborne à Jonhson ; coin Bolivar et Perdido

Quatorzième Precinct—De Gravier à Palmyre, de Claiborne à Johnson ; Bolivar, près l'avenue Tulane.

Quinzième Precinct—De Palmyre à Canal, de Claiborne à Johnson ; 228 Sud Roman.

Seizième Precinct.—De Canal à Palmyre, de Johnson à Broad ; coin Miro et Palmyre.

Dix-septième Precinct—De Palmyre à Gravier, de Johnson à Broad ; 2333 avenue Tulane.

Dix-huitième Precinct—De Gravier à Julie, de Johnson à Broad ; 2130 Gravier.

Dix-neuvième Precinct—De Broad à la Métairie, de Canal à Julie ; coin Avenue Hagan et D'Hémécourt.

QUATRIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Royale, de Canal à St-Louis ; 310 Passage de la Bourse, près Bienville

Deuxième Precinct—De Royale à Dauphine, de Canal à St-Louis ; 834 Bienville.

Troisième Precinct—De Dauphine à Remparts, de Canal à St-Louis ; 940 Bienville, près Dauphine.

Quatrième Precinct—De Remparts à Marais, de Canal à St-Louis ; 226 Marais.

Cinquième Precinct—De Marais à Claiborne de Canal à St-Louis ; 311 Marais.

Sixième Precinct—De Claibor